



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et
de l'Internationale ouvriers révolutionnaires
Supplément à CPS n°74 – 19 octobre 2019

LIBERTÉ POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES CATALANS, ARRÊT IMMÉDIAT DE LA RÉPRESSION !

Le verdict vient de tomber : les militants indépendantistes catalans sont condamnés à des peines allant de 9 à 13 ans de prison (après 2 ans de prison préventive) pour crimes de « sédition » et « d'utilisation de fonds publics pour l'organisation du référendum illégal d'autodétermination ». Ce verdict s'inscrit dans la continuité de la répression exercée depuis le 1^{er} octobre 2017, répression marquée, en particulier, par la suspension du gouvernement autonome catalan en vertu de l'article 155.

Si le tribunal suprême a renoncé au délit de rébellion et s'est finalement rangé derrière les avocats de l'Etat (représentant le gouvernement, en l'occurrence celui de Pedro Sánchez) pour considérer que seuls pouvaient être retenus les délits de sédition et de malversation financière, c'est uniquement à partir d'une interprétation des faits que cela a été possible.

La condamnation ne répond pas plus à la « rébellion » qu'à la « sédition » : en réalité, la condamnation correspond à la volonté de briser toute tentative de remise en question de la constitution de 1978, de l'Etat issu de la prétendue « transition démocratique » qui a maintenu l'armée, la police et la justice de Franco.

Or l'aspiration d'une partie importante des Catalans à se prononcer dans le cadre de l'autodétermination, pour un Etat en forme de république, remet en question de plein fouet la monarchie espagnole qui a lancé le mot d'ordre de répression par la bouche du monarque lui-même dès 2017.

Le verdict, les peines prononcées sont en réalité une attaque frontale contre les droits démocratiques, non seulement contre les indépendantistes catalans, mais aussi contre tous les travailleurs et la jeunesse d'Espagne. N'importe quel acte de résistance ou de désobéissance dans une manifestation, par exemple contre les expulsions, pourrait se voir dans l'avenir qualifier, par jurisprudence, de « sédition ». En plus de la loi bâillon (loi répressive adoptée par le gouvernement Rajoy, interdisant par exemple de manifester aux abords du congrès des députés ou de critiquer la police et les policiers), un tel jugement est une menace contre les droits démocratiques en général, principalement contre le mouvement ouvrier.

La responsabilité des dirigeants du mouvement ouvrier, partis et syndicats, est de dénoncer ce verdict pour ce qu'il est : une insupportable attaque contre les libertés publiques dans toute l'Espagne ! La responsabilité des directions de l'UGT et des Commissions ouvrières est d'appeler à la grève et à la manifestation dans toute l'Espagne contre de telles condamnations liberticides, pour l'arrêt immédiat de la répression. Le PSOE - dont les dirigeants ont osé dire que le verdict avait été pris dans le cadre de l'indépendance de la justice - doit cesser de soutenir le gouvernement qui agit pour faire respecter ce verdict inique, pour réprimer les manifestations, et qui se dit prêt à suspendre l'autonomie de la Généralité de Catalogne. Autant de décisions qui s'inscrivent dans le cadre de la défense de la monarchie et de la « transition démocratique » post-franquiste qui assure la continuité des secteurs répressifs régaliens de l'Etat espagnol avec la dictature.

Concrètement, les travailleurs de toute l'Espagne devront imposer aux directions du mouvement ouvrier espagnol, en particulier aux directions syndicales qui ont toutes reconnu le verdict inique, qu'elles rompent l'isolement des manifestants catalans livrés à la répression et à la vindicte de la bourgeoisie, et qu'elles se prononcent pour la libération immédiate des prisonniers indépendantistes.

En France, il est nécessaire que le mouvement ouvrier se prononce pour la libération immédiate des prisonniers politiques, l'arrêt de la répression, le droit à l'autodétermination, et appelle à une manifestation devant l'ambassade d'Espagne.

*

Prenez contact : <http://socialisme.free.fr> - e-mail : socialisme@free.fr

Directeur de la publication : Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- N° ISSN: 0763790 X -- Imprimerie spéciale